

## LES FINANCES

### LE BUDGET DE L'ONTARIO ET LA POLITIQUE NATIONALE— LES CONSULTATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

[Traduction]

**M. Max Saltsman (Waterloo):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au très honorable premier ministre, s'il veut bien m'accorder son attention pour un instant. Il s'agit du budget du gouvernement de l'Ontario qui a été présenté hier. Vu que plusieurs postes semblent aller directement à l'encontre du budget fédéral, je me demande si le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario se sont consultés au sujet des effets possibles du budget ontarien sur la politique nationale.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Non, monsieur l'Orateur. Les gouvernements provinciaux faibles ont depuis longtemps l'habitude d'essayer de débattre leurs propres problèmes dans l'arène fédérale.

**M. l'Orateur:** La parole est au député de South Western Nova.

**M. Saltsman:** Monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je prie le député de South Western Nova de m'excuser mais je dois signaler à la Chambre que nous avons juste assez de temps pour deux ou trois autres questions. C'est pourquoi la présidence donne la parole au député de South Western Nova.

\* \* \*

## LA POLLUTION

### LE PÉTROLE—LE CANADA ET LA LOI BRITANNIQUE RELATIVE AU COULAGE DE NAVIRES

**M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova):** J'ai une question d'un autre genre à poser au ministre des Transports, monsieur l'Orateur. Étant donné que plusieurs pays se sont élevés contre les mesures contenues dans la loi sur la marine marchande du Canada, le gouvernement a-t-il protesté contre les mesures que le gouvernement britannique prévoit dans un projet de loi relatif à la pollution par le pétrole dans lequel il se reconnaît le droit de faire sauter les navires qui polluent les côtes de l'Angleterre?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Oui, monsieur l'Orateur. Qu'on me permette de trouver amusant que des pays qui ont protesté avec tant de vigueur contre notre projet de loi prennent maintenant des mesures semblables, comme je l'avais prédit à la Chambre, quand ils constatent que leurs propres rives sont menacées.

\* \* \*

## AFFAIRES INDIENNES

### LA SUBVENTION À LA BANDE DE SAWRIDGE POUR LA CONSTRUCTION D'UN MOTEL

**M. Paul Yewchuk (Athabasca):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Comme le ministère de l'Expansion économique régionale a approuvé une subvention à la

[L'hon. M. Chrétien.]

bande indienne Sawridge pour la construction d'un motel, et que le délai dans lequel ils peuvent la réclamer expire dans deux semaines environ, le ministre peut-il nous dire s'il a eu l'occasion de se renseigner sur ce qui retarde le financement au sein de son ministère, et si nous pouvons espérer que l'affaire se règle sous peu?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Bientôt, monsieur le président.

[Traduction]

**M. l'Orateur:** Je doute que le ministre puisse répondre à cette question ainsi formulée; en fait, elle devrait être discutée au moment de l'ajournement.

\* \* \*

## LES COMMUNICATIONS

### L'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE- PROVINCIALE DE JUIN ET LES PROPOS DU MINISTRE QUÉBÉCOIS

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Vu sa réponse intéressante, sur le plan constitutionnel, d'il y a un instant, et la déclaration du premier ministre du Québec, M. Bourassa, sur le domaine des communications et de la radiodiffusion intéressant le fédéral, et étant donné qu'on n'a pas demandé d'inscrire la question à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale du mois de juin, le premier ministre élargirait-il ses théories constitutionnelles et prendrait-il l'initiative de la faire inscrire à l'ordre du jour, étant donné la confusion que cette question très importante suscite, comme en témoigne la réponse donnée hier par le secrétaire d'État?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, tout ne pourra être réglé en juin. Si certaines questions peuvent être résolues, nous nous en féliciterons, mais beaucoup de problèmes ayant leur origine dans des divergences d'ordre juridique font l'objet d'un échange de vues constant entre le gouvernement fédéral et les provinces. Il en est ainsi notamment du problème de la radiodiffusion; ce problème a donné lieu, dans le passé, à des discussions entre des représentants des deux niveaux de gouvernement et je suis sûr qu'il y en aura d'autres. Cela ne veut pas dire que la question sera réglée en juin, monsieur l'Orateur.

### LA DIFFUSION PAR CÂBLE—ON DEMANDE UNE DÉCLARATION AU SUJET DES NÉGOCIATIONS AVEC LE QUÉBEC

[Français]

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné que le premier ministre du Québec a confirmé les propos de M. l'Allier comme étant la politique du gouvernement du Québec en matière de diffusion par câble, j'aimerais demander au premier ministre s'il pourra bientôt faire une déclaration assez précise sur la politique que le gouvernement fédéral entend adopter, relativement aux négociations qui se poursuivent présentement entre Québec et Ottawa?